

27. Une question sur le divorce

À travers les études de cette série, nous apprenons à mieux connaître Jésus-Christ. Nous avons considéré maintes preuves de sa puissance et son identité, de sa patience et compassion, son amour pour les hommes et sa colère juste devant leurs péchés. Nous avons vu que Jésus n'avait d'égard ni pour les barrières raciales et tribalistes, ni pour les traditions religieuses que des hommes imposent à d'autres hommes. Il était sensible aux besoins de l'homme physique, mais la priorité chez lui était d'adresser les problèmes spirituels.

Nous avons vu que Jésus demandait beaucoup de ceux qui voulaient être ses disciples. Il s'attendait à un engagement total de leur part. Il n'a pas hésité de dire aux multitudes qui le suivaient qu'il fallait être prêt à souffrir et même à mourir pour lui. Cette attitude de Jésus a inévitablement fait que beaucoup de gens décident de ne pas le suivre. Ils n'étaient pas prêts à payer le prix pour être ses disciples.

Aujourd'hui, nous verrons une autre qualité de Jésus que nous ne pouvons qu'admirer, mais qui, elle aussi, fait que certains gens n'acceptent pas son enseignement : Jésus s'attachait sans compromis à ce qui est juste. Il ne baissait pas la barre pour attirer du monde. Au lieu de rendre la loi de Dieu plus facile pour que les hommes la respectent sans effort, il appelait les hommes au cœur dur à s'humilier et à se conformer à la volonté du Créateur. Nous voyons un exemple concret de ce trait du Seigneur quand on l'interrogea au sujet du divorce. Notre texte se trouve en Matthieu 19.3-12.

LE TEXTE

« Les pharisiens l'abordèrent, et dirent, pour l'éprouver : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque ? Il répondit : N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.

Pourquoi donc, lui dirent-ils, Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme une lettre de divorce et de la répudier ? Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; au commencement, il n'en était pas ainsi. Mais je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère.

Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier. Il leur répondit : tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela est donné. Car il y a des eunuques qui le sont dès le ventre de leur mère ; il y en a qui le sont devenus par les hommes ; et il y en a qui se sont rendus tels eux-mêmes, à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne. »

L'INTENTION ORIGINELLE DE DIEU

Quand les pharisiens ont demandé à Jésus si un homme peut divorcer sa femme pour n'importe quelle raison, Jésus leur a rappelé ce que Dieu avait dit après avoir créé l'homme et la femme, à savoir : « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. » Puis il a ajouté : « Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. » C'est clair. Le mariage est l'union permanente d'un homme et d'une femme. Qu'on le reconnaisse ou pas, Dieu y est pour quelque chose. Il a institué le mariage. Et quand un couple ayant le droit de se marier le fait, c'est Dieu qui les unit. L'homme ne doit pas dissoudre cette union créée par Dieu. Quand on se marie, on ne doit pas se dire que si ça ne marche pas, s'il y a trop de problèmes, on peut toujours divorcer et se chercher chacun un nouveau partenaire si l'on veut essayer de nouveau. Non, Dieu a voulu que le mariage soit pour toute la vie. On se donne l'un à l'autre de façon inconditionnelle, et l'on garde sa parole d'honneur jusqu'à la mort. On doit, bien sûr, cultiver dans son foyer des émotions de tendresse et d'affection, mais le mariage est

bâti plus sur des vœux sacrés que sur les émotions changeantes. Le mariage est fondé sur la volonté et la sagesse infinie du Créateur.

Quand ces vœux sacrés et cette volonté divine sont violés, quand une personne mariée a des rapports sexuels avec quiconque, sauf son époux ou son épouse légitime, il y a adultère. Paul dit en Romains 7.2,3 : « Une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant ; mais s'il meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari. Si donc, du vivant de son mari, elle devient la femme d'un autre homme, elle sera appelé adultère. »

ON RESTE LIÉ

Puisque c'est Dieu qui unit le couple qui se marie, cette union ne peut pas être dissoute au gré des hommes. Quand bien même un juge humain rendrait officiel le divorce d'un couple, aux yeux de Dieu ils sont toujours mariés l'un à l'autre. C'est cette réalité qui explique les paroles de Jésus : « Mais je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère. » Si je divorce d'avec ma femme sans qu'elle ait eu des rapports sexuels avec un autre homme après notre mariage, et que je me remarie, je commets un adultère contre ma première femme en ayant des rapports avec la nouvelle. Pourquoi ? Parce que Dieu ne reconnaît pas le divorce que j'ai fait, et il me considère toujours le mari de celle que j'ai voulu renvoyer. Cette logique explique les paroles de Jésus en Matthieu 5.32, aussi : « Moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère. » Ainsi donc, si je divorce d'avec ma femme sans qu'elle ait eu des rapports sexuels avec un autre homme, et qu'elle trouve un autre mari, elle commet un adultère contre moi, qui suis toujours son mari aux yeux de Dieu. En plus, son nouveau partenaire commet un adultère en ayant des rapports avec une femme déjà mariée.

Jésus n'a admis qu'une seule cause légitime qui donnerait droit à quelqu'un de divorcer d'avec son partenaire et de se remarier : c'est infidélité. Le mot traduit par « infidélité » est le mot fornication ou immoralité sexuelle. Si j'ai été fidèle à ma femme, tandis qu'elle a couché avec un autre homme, j'ai

le droit de la répudier et de me remarier à une autre. Dans toute autre situation, Dieu ne reconnaîtrait pas mon divorce, et je n'aurais aucun droit de prendre une autre femme.

LA LOI S'APPLIQUE À TOUS

Certains demandent : « Si j'ai divorcé et que je me suis remarié avant d'entendre l'Évangile, est-ce que mon deuxième mariage n'est pas rendu pur par mon baptême ? J'ai fait le deuxième mariage étant encore ignorant et dans le monde. » Soulignons d'abord que le fait de ne pas reconnaître l'autorité de Jésus ne signifie pas que nous ne sommes pas responsables devant sa loi et coupables quand nous lui désobéissons. Tous, chrétiens comme non-chrétiens, sont sujets à l'autorité de Christ. Il dit en Matthieu 28.18 : « Toute autorité m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. » Tout le monde est censé connaître la loi. Si nous n'étions pas sous la loi de Dieu, nous serions sans péché (Romains 4.15). Le fait que nous sommes qualifiés de pécheurs prouve que nous sommes sous sa loi.

Rappelons-nous ensuite que le baptême, évidemment, ne change pas un acte pécheur en acte approuvé de Dieu. Oui, selon l'enseignement de la Bible, la personne qui a cru en Jésus et qui s'est repentie de ses péchés reçoit, lorsqu'elle est baptisée en Christ, le pardon de ses péchés. Mais lorsque Dieu pardonne le mal que j'ai fait, cela ne veut pas dire que cette activité ne sera plus pécheresse si je continue dedans ou si je la reprends de nouveau. Je ne peux pas persister dans le péché sans m'attirer encore la condamnation.

Si je vis dans la fornication, ayant des relations sexuelles avec une femme sans que nous soyons mariés l'un à l'autre, le fait de croire en Christ et me faire baptiser ne prend pas la place du mariage que je dois faire. Être baptisé ne veut pas dire que je suis du coup marié à mon partenaire dans la fornication et que cette relation est maintenant pure devant Dieu. Être baptisé ne veut pas dire que celle que Dieu ne reconnaissait pas comme ma femme légitime est maintenant reconnue comme ma femme. Le baptême ne me donne pas le droit de demeurer dans une situation que la parole de Dieu condamne.

L'ÉTONNEMENT DES DISCIPLES

Quand Jésus dit aux pharisiens que l'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a uni, ils lui ont demandé pourquoi Moïse avait donné une loi permettant à l'homme de donner à sa femme une lettre de divorce et de la renvoyer. Jésus a répondu que c'était à cause de la dureté de cœur des hommes que Moïse leur avait permis de répudier leurs femmes. Ce fut sûrement pour la même raison que l'ancienne loi permettait et réglementait la polygamie. Mais Jésus appelait les hommes à revenir à ce que Dieu avait voulu depuis la création : l'union d'un seul homme avec une seule femme jusqu'à ce que la mort les sépare. Quelles que soient les provisions de la loi de Moïse, Jésus leur déclare : « Moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère. »

Ce ne sont pas seulement les pharisiens qui ont été surpris par la position de Jésus. Ses disciples aussi ont dit : « Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier. » Ils croyaient que c'était trop dangereux de prendre une femme si l'on n'aurait pas le droit de s'en débarrasser après en cas de « besoin ». Beau-

coup aujourd'hui pensent de la même manière. Jésus savait fort bien que tout le monde n'accepterait pas son enseignement. Ce n'est pas pour cela qu'il s'écarterait de la volonté et la justice de Dieu. Il reçoit les pécheurs avec amour et il leur offre le pardon, mais il ne fait pas de compromis avec le péché. Jésus savait aussi qu'il y aurait des gens qui seraient prêts même à se rendre tels que des eunuques, c'est-à-dire, se priver complètement de rapports sexuels s'il le fallait, à cause du royaume des cieux.

CONCLUSION

La vérité n'est pas toujours agréable ou facile à appliquer, mais c'est par elle que nous sommes libérés du péché. Jésus dit en Jean 8.31,32 : « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » Il y aura toujours ceux qui sont prêts à diluer la vérité afin d'attirer des adeptes, à s'accommoder à l'injustice afin de remplir leurs lieux de culte. Jésus n'était pas comme cela. Il avait assez de courage et assez d'amour pour toujours enseigner la vérité, afin que les hommes soient réellement libérés du péché.